

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00011

Numéro SIREN : 817 220 114

Nom ou dénomination : CHAUSSURES CLYDE

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2019 sous le numéro de dépôt 2430

SAS CHAUSSURES CLYDE

12 square Saint John Perse
36000 CHATEAUROUX

817 220 114 RCS CHATEAUROUX

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU GREFFE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUILLET 2018

Exercice clos le 31 janvier 2018

SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 26 JUILLET 2018 (Approbation des comptes - Ex. 31/01/18)

NIORT

53 rue des Marais,
CS 18 421
79024 NIORT Cedex
Tél : 05 49 32 49 35

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galiée, BP 20116
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél : 05 49 49 41 80

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves
Cousteau - Bâtiment C
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 02 51 24 10 71

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale
du Bas Poitou
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél : 02 51 69 94 90

NANTES

3 Chemin du Pressoir
Chêne
44100 NANTES
Tél : 02 28 00 99 05

PARIS

65 Avenue Kléber
75116 PARIS
Tél : 01 58 36 09 40

SAINTES

7 Cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES
Tél : 05 46 74 99 53

ANGOULÊME

3 Avenue des Maréchaux
16000 ANGOULÊME
Tél : 05 49 49 41 80

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 290	5 277	2 013	2 255
Fonds commercial (1)	3 008 063	42 151	2 965 912	3 067 471
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	82 932		82 932	82 932
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 784	5 784		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860	6 860		
Autres immobilisations corporelles	2 865 568	2 416 077	449 491	649 179
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 508		52 508	58 493
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 029 006	2 476 150	3 552 856	3 860 331
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 264 228	105 146	2 159 082	2 341 519
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	88 775		88 775	82 932
Autres créances	348 629		348 629	290 080
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 675		57 675	62 036
Charges constatées d'avance (3)	26 295		26 295	13 686
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 785 601	105 146	2 680 455	2 790 253
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 814 607	2 581 296	6 233 312	6 650 584
(1) Dont droit au bail			994 975	1 185 539
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			268	730

Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	139 028	139 028
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 431 000	2 881 000
Report à nouveau	622	135
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-115 077	-449 513
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 005 572	3 120 650
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 256	73 890
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 256	73 890
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 363 211	2 075 861
Emprunts et dettes financières diverses (3)	470 468	3 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 378	672 576
Dettes fiscales et sociales	354 675	397 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	289 752	306 881
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 127 484	3 456 044
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 233 312	6 650 584
(1) Dont à plus d'un an (a)	746 752	470 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 380 732	2 985 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	872 444	1 327 744
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 058 734		6 058 734	6 258 599
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				278
Chiffre d'affaires net	6 058 734		6 058 734	6 258 878
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			224 260	98 944
Autres produits			283	682
Total produits d'exploitation (I)			6 283 277	6 358 504
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 468 325	4 036 972
Variations de stock			191 931	-293 534
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 837	23 980
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 243 604	1 316 884
Impôts, taxes et versements assimilés			83 023	92 996
Salaires et traitements			767 666	913 362
Charges sociales			180 947	236 258
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			212 507	239 571
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			10 559	90 592
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			105 146	114 640
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 811	2 010
Total charges d'exploitation (II)			6 291 355	6 773 732
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-8 079	-415 228
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			29 647	37 646
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			29 647	37 646
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-29 647	-37 646
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-37 726	-452 874

Compte de résultat (suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	23 079	1 195
Sur opérations en capital	201 833	53 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		9 000
Total produits exceptionnels (VII)	224 912	63 195
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 250	9 524
Sur opérations en capital	274 648	50 311
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 366	
Total charges exceptionnelles (VIII)	302 264	59 834
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-77 351	3 361
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	6 508 189	6 421 699
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 623 266	6 871 212
BENEFICE OU PERTE	-115 077	-449 513
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	23 076	1 006
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/02/2017 au 31/01/2018

Annexe

lh

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLYDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 6 233 312 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 115 077 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 50 477 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 3 149 euros) a été porté au crédit du compte 648900 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur est constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (Chaussures) est supérieure à sa valeur recouvrable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 198 627		190 564	3 008 063
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 222			90 222
Immobilisations incorporelles	3 288 849		190 564	3 098 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 645 581	4 748	33 108	2 617 221
- Matériel de transport	213 831	89 887	172 812	130 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 491	719	4 769	117 441
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 993 547	95 354	210 688	2 878 212
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	58 493		5 985	52 508
Immobilisations financières	58 493		5 985	52 508
ACTIF IMMOBILISE	6 340 889	95 354	407 237	6 029 006



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		95 354		95 354
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		95 354		95 354
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	190 564	210 688	5 985	407 237
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	190 564	210 688	5 985	407 237

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	2 013 089
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 013 089

Dépréciation du droit au bail : 42 151 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 034	243		5 277
Immobilisations incorporelles	5 034	243		5 277
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 061 171	183 647	33 108	2 211 711
- Matériel de transport	160 908	23 854	88 729	96 033
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 339	4 763	4 769	108 333
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 343 063	212 264	126 605	2 428 721
ACTIF IMMOBILISE	2 348 097	212 507	126 605	2 433 999

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 516 207 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 508		52 508
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 775	88 507	268
Autres	348 629	348 629	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 295	26 295	
Total	516 207	463 431	52 777
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	153 573
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	500
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 809
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	22 453
Total	180 335

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	73 890	26 366			100 256
Total	73 890	26 366			100 256
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		26 366			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 127 484 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	872 444	872 444		
- à plus de 1 an à l'origine	490 767	214 483	272 485	3 799
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 530			1 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 378	649 378		
Dettes fiscales et sociales	354 675	354 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	758 690	289 752	468 938	
Produits constatés d'avance				
Total	3 127 484	2 380 732	741 422	5 329
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	282 349			
(**) Dont envers les associés	468 938			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 468 938 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	213 009		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	213 009		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	53 602
CONGES A PAYER	64 999
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	21 161
ETAT AUTRES CH. A PAYER	10 671
Total	150 433

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	26 295		
Total	26 295		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 197 184 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon sur compte courant avec clause de retour à meilleure fortune	197 184
Autres engagements donnés	197 184
Total	197 184
Dont concernant :	
Les dirigeants	197 184
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 46 835 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 49 200 euros.

Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE 2017 comptabilisé pour 51 977 euros et restant à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CHAUSSURES CLYDE

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social : 12 square Saint John Perse
36000 CHATEAUROUX

817 220 114 RCS CHATEAUROUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUILLET 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 115 077,19 € de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Perte de l'exercice	-115 077,19 €
- Report à nouveau antérieur	621,51 €
- Prélèvement sur les autres réserves	115 000,00 €
<i>Ledit compte étant ramené de 2 431 000 € à 2 316 000 €</i>	
Total	544,32 €

Affectation :

- Report à nouveau	544,32 €
--------------------	----------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Michel KRILEWYER – Président



SAS CLYDE

Société par actions simplifiée au Capital de 500 000 €

RCS Châteauroux B 817 220 114

12 Square Saint John Perse

36000 CHATEAUROUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLYDE relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les actifs incorporels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

- collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Artigues-près-Bordeaux, le 11 juillet 2018

ACSE

Gilles DAURIAC

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several horizontal strokes.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 290	5 277	2 013	2 255
Fonds commercial (1)	3 008 063	42 151	2 965 912	3 067 471
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	82 932		82 932	82 932
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 784	5 784		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860	6 860		
Autres immobilisations corporelles	2 865 568	2 416 077	449 491	649 179
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 508		52 508	58 493
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 029 006	2 476 150	3 552 856	3 860 331
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 264 228	105 146	2 159 082	2 341 519
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	88 775		88 775	82 932
Autres créances	348 629		348 629	290 080
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 675		57 675	62 036
Charges constatées d'avance (3)	26 295		26 295	13 686
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 785 601	105 146	2 680 455	2 790 253
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 814 607	2 581 296	6 233 312	6 650 584
(1) Dont droit au bail			994 975	1 185 539
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			268	730

Bilan passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	139 028	139 028
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 431 000	2 881 000
Report à nouveau	622	135
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-115 077	-449 513
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 005 572	3 120 650
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 256	73 890
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 256	73 890
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 363 211	2 075 861
Emprunts et dettes financières diverses (3)	470 468	3 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 378	672 576
Dettes fiscales et sociales	354 675	397 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	289 752	306 881
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 127 484	3 456 044
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 233 312	6 650 584
(1) Dont à plus d'un an (a)	746 752	470 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 380 732	2 985 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	872 444	1 327 744
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 058 734		6 058 734	6 258 599
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				278
Chiffre d'affaires net	6 058 734		6 058 734	6 258 878
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			224 260	98 944
Autres produits			283	682
Total produits d'exploitation (I)			6 283 277	6 358 504
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 468 325	4 036 972
Variations de stock			191 931	-293 534
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 837	23 980
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 243 604	1 316 884
Impôts, taxes et versements assimilés			83 023	92 996
Salaires et traitements			767 666	913 362
Charges sociales			180 947	236 258
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			212 507	239 571
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			10 559	90 592
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			105 146	114 640
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 811	2 010
Total charges d'exploitation (II)			6 291 355	6 773 732
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-8 079	-415 228
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			29 647	37 646
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			29 647	37 646
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-29 647	-37 646
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-37 726	-452 874

Compte de résultat (suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels	23 079	1 195
Sur opérations de gestion	201 833	53 000
Sur opérations en capital		9 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	224 912	63 195
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles	1 250	9 524
Sur opérations de gestion	274 648	50 311
Sur opérations en capital	26 366	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	302 264	59 834
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-77 351	3 361
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	6 508 189	6 421 699
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 623 266	6 871 212
BENEFICE OU PERTE	-115 077	-449 513
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	23 076	1 006
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLYDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 6 233 312 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 115 077 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 50 477 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 3 149 euros) a été porté au crédit du compte 648900 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur est constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (Chaussures) est supérieure à sa valeur recouvrable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 198 627		190 564	3 008 063
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 222			90 222
Immobilisations incorporelles	3 288 849		190 564	3 098 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 645 581	4 748	33 108	2 617 221
- Matériel de transport	213 831	89 887	172 812	130 905
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 491	719	4 769	117 441
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 993 547	95 354	210 688	2 878 212
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	58 493		5 985	52 508
Immobilisations financières	58 493		5 985	52 508
ACTIF IMMOBILISE	6 340 889	95 354	407 237	6 029 006

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		95 354		95 354
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		95 354		95 354
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	190 564	210 688	5 985	407 237
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	190 564	210 688	5 985	407 237

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	2 013 089
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 013 089

Dépréciation du droit au bail : 42 151 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 034	243		5 277
Immobilisations incorporelles	5 034	243		5 277
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	5 784			5 784
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 860			6 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 061 171	183 647	33 108	2 211 711
- Matériel de transport	160 908	23 854	88 729	96 033
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 339	4 763	4 769	108 333
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 343 063	212 264	126 605	2 428 721
ACTIF IMMOBILISE	2 348 097	212 507	126 605	2 433 999

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 516 207 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 508		52 508
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 775	88 507	268
Autres	348 629	348 629	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 295	26 295	
Total	516 207	463 431	52 777
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNIS.RRR A OBTENIR	153 573
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	500
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 809
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	22 453
Total	180 335

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	73 890	26 366			100 256
Total	73 890	26 366			100 256
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		26 366			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 127 484 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	872 444	872 444		
- à plus de 1 an à l'origine	490 767	214 483	272 485	3 799
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 530			1 530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 378	649 378		
Dettes fiscales et sociales	354 675	354 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	758 690	289 752	468 938	
Produits constatés d'avance				
Total	3 127 484	2 380 732	741 422	5 329
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	282 349			
(**) Dont envers les associés	468 938			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 468 938 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		213 009	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		213 009	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	53 602
CONGES A PAYER	64 999
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	21 161
ETAT AUTRES CH. A PAYER	10 671
Total	150 433

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	26 295		
Total	26 295		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 197 184 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Abandon sur compte courant avec clause de retour à meilleure fortune	197 184
Autres engagements donnés	197 184
Total	197 184
Dont concernant :	
Les dirigeants	197 184
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 46 835 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 49 200 euros.

Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE 2017 comptabilisé pour 51 977 euros et restant à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.